



AGENDA

ANNUAIRE

REVUE DE PRESSE

FABRIQUE DE L'UIMM

La newsletter de l'UIMM Côte-d'Or - 27/03/2025

A LA UNE

“ L'industrie recrute, le forum : le bilan ”

Samedi s'est déroulé le forum l'industrie recrute organisé par AJIR Bourgogne, plus de 540 visiteurs étaient au rendez-vous ! Cette matinée a été un véritable succès pour les entreprises présentes : beaucoup de visiteurs, des échanges intéressants et des CV pertinents pour de futures collaborations.

Un grand merci à toutes les entreprises présentes ainsi qu'à nos nombreux partenaires.

En plus des entretiens et rencontres entre entreprises et demandeurs d'emplois, les visiteurs ont eu l'occasion de participer à un jeu concours, observer des robots, boire un café, visiter l'École de Production Industrie 21 et le Pôle Formation UIMM Bourgogne 21-71 !



NOS ACTUS

“ L'Ecole de Production Industrie 21 a inauguré son nouvel atelier ”



Un moment fort pour l'industrie et la formation en Côte-d'Or ! Jeudi 13 mars, nous avons eu l'honneur d'inaugurer le nouvel atelier de l'École de Production Industrie 21. Un projet initié par l'UIMM Côte-d'Or et porté avec conviction, qui connaît un véritable succès depuis la rentrée 2023.

Cet événement a réuni plus de 150 participants autour d'un objectif commun : former les talents de demain en leur offrant un cadre d'apprentissage en conditions réelles. Un immense merci à nos partenaires et financeurs pour leur confiance et leur engagement. Votre soutien est essentiel pour faire grandir cette belle initiative !

Vous souhaitez soutenir cette école ?
N'oubliez pas de verser votre taxe d'apprentissage

» [Plus d'infos sur la taxe d'apprentissage](#)

Masterclass Leadership et Management des Hommes : ouverture prochaine

La prochaine session de notre formation dédiée au leadership et au management des Hommes débute le 12 juin. Conçue pour les directeurs de service, cette masterclass vous permet de développer vos compétences grâce à des journées collectives animées par nos experts. Apprenez à mieux vous connaître, à fédérer vos équipes, et à motiver vos collaborateurs avec les outils d'un leader coach. Nous vous accompagnons également dans le pilotage du changement et le développement de l'autonomie de vos équipes, essentiels à la performance de votre entreprise. Nos sessions, interactives et axées sur le partage d'expériences, vous fourniront des solutions concrètes pour relever vos défis managériaux. Réservez votre place dès aujourd'hui !



» [Plus d'infos](#)

Découvrez le guide LFSS 2025 créé par le Groupe VYV



C'est dans un contexte inédit que la loi n°2025-199 de financement de la Sécurité sociale 2025 (LFSS) a été promulguée le 28 février 2025.

Maîtrise des dépenses, accès aux soins, prévention, santé mentale, indemnisation des AT/MP, lutte contre la fraude... Le Groupe VYV vous propose de découvrir les principales mesures de la loi dans un guide dédié.

» [Consulter le guide](#)

“ La liaison TGV Dijon-Roissy de retour en 2027 ”

Lors de la Rencontre des acteurs économiques du territoire, François Rebsamen, président de Dijon Métropole et ministre de l'Aménagement du territoire, a annoncé le rétablissement de la liaison TGV Dijon-Roissy pour le 1er janvier 2027.

« Notre région n'a plus de liaison directe avec le nord de l'Europe ni avec l'ouest de la France. Des liaisons aériennes ont aussi disparu, » a-t-il expliqué, soulignant l'importance de cette connexion pour le développement régional.

Après une discussion avec le président de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, un engagement a été pris pour concrétiser ce projet essentiel, qui offrira aux habitants et acteurs économiques un accès direct à l'aéroport Charles-de-Gaulle.



“ Démarche RSE +engagés +performants ”



Pourquoi se lancer dans la démarche RSE de l'UIMM ? Parce qu'elle est pragmatique, pro-industrielle et pensée pour vous, TPE et PME !

Les bénéfices concrets pour votre entreprise :

- un levier de compétitivité
- un levier d'attractivité
- un outil de pilotage de votre démarche RSE et de vos progrès

Le Label RSE de l'UIMM constitue une reconnaissance crédible et robuste grâce à la vérification de votre évaluation par un OTI accrédité par le COFRAC sous la norme 17029, renforçant la confiance de vos partenaires et ouvrant des opportunités de collaboration.

» [Plus d'infos sur notre démarche](#)

Programme ETIncelles : accompagner les petites et moyennes entreprises dans leur croissance

Participez au programme ETIncelles, un dispositif conçu pour accompagner les PME ambitieuses dans leur parcours de croissance. Ce programme, initié par l'État, vise à aider les entreprises de taille intermédiaire (ETI) à se développer et à franchir un cap stratégique. Grâce à un suivi personnalisé et une aide à lever les freins administratifs, les entreprises bénéficient d'un soutien pour renforcer leur potentiel.

Si votre entreprise connaît une forte croissance et ambitionne de se développer à l'international, n'hésitez pas à nous contacter pour intégrer ce programme. Pour en savoir plus et candidater, consultez le site du programme ETIncelles.



» **Plus d'infos**



Twitter



Suivez-nous !

LinkedIn



Facebook



UIMM 21

Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex
Tél : 03 80 77 85 11 - Fax 03 80 77 85 01
Contact:
uimm21@maisondesentreprises.com
<https://www.uimm21.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en envoyant un mail à l'adresse : uimm21@maisondesentreprises.com
© UIMM 21

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à UIMM 21, Maison des Entreprises - 6, allée André Bourland BP 67007 - 21070 DIJON Cedex ou à uimm21@maisondesentreprises.com